

CIRCULATIONS DES IDÉES EN EUROPE

ÉTAT DES LIEUX D'UNE URGENCE

En juin 2009, à l'initiative des Éditions de l'EHESS, une cinquantaine d'éditeurs et de chercheurs européens ont lancé « le Manifeste pour une édition en sciences humaines réellement européenne ». Comme point de départ, un constat : l'élargissement déjà accompli et à venir de l'Union européenne, souvent considéré comme une simple « question technique » par les politiques et les opinions publiques, n'a pas suffisamment nourri la réflexion sur la circulation des idées, des textes et des livres.

Dans un contexte où la recherche est de plus en plus collective et internationale, il est certes indispensable d'affirmer que « la traduction est la langue de l'Europe », mais cette vérité risque de rester lettre morte si aucun programme transnational d'envergure ne vient soutenir les échanges et en particulier la **traduction**.

Comment intensifier les échanges et les traductions en Europe ? Les signataires du manifeste, forts de leurs expériences particulières mais représentatives, estiment qu'en la matière, pour construire une Europe de la connaissance, il y a urgence à agir. Ils ont dégagé les quatre propositions prioritaires suivantes :

→ **La production intellectuelle demeure souvent tributaire d'un cadre national et les circulations de livres et de textes sont insuffisantes entre les pays.**

Le besoin d'espace d'échange et de mutualisation des informations sur la circulation des textes et des idées est régulièrement rappelé par les professionnels du livre et les chercheurs, mais n'a pas trouvé jusqu'à présent d'échos importants auprès des institutions communes de l'Union. C'est le cas en particulier du projet d'« **Observatoire européen de la traduction** » proposé par Barbara Cassin, chercheur au CNRS, dans son rapport au Commissaire européen chargé du plurilinguisme en 2008. Il serait en particulier intéressant de tracer, au niveau européen, « une bibliothèque des manques », d'accroître le nombre de comptes rendus sur les ouvrages paraissant dans d'autres langues, et de concevoir une base de données générale sur les publications avec des outils d'accès et de référencement multilingues.

→ **Pas de traduction sans aide financière extérieure.**

Les programmes d'aides existants (en général portés par les ministères de la Culture) sont indispensables. Ils ont permis à de nombreuses publications de voir le jour. Mais ces programmes ne sont pas suffisants, car ils restent liés à la promotion d'une culture nationale, quand il est nécessaire – surtout si on veut faire de l'Europe un espace de libre circulation intellectuelle – de « **dénationaliser** » les savoirs.

Nous pensons qu'il est indispensable que le programme Culture de l'Union européenne intègre lors de la prochaine législature **l'aide à la traduction de textes de non-fiction**, avec une attention particulière à la recherche innovante publiée sous forme de collectif, qui ne doit pas être réservée aux seuls spécialistes.

Il est également nécessaire que la traduction prenne une place plus significative **au sein même des programmes européens de recherche** en sciences humaines.

→ **La traduction ouvre des champs de questions nouvelles et doit être considérée comme une activité scientifique.**

Nous estimons que la traduction est **une activité scientifique** à part entière, donnant lieu à la création d'un vocabulaire souvent original. Traduire une pensée articulée n'est pas seulement transmettre une information. Nous demandons donc que la traduction soit reconnue comme une activité scientifique par les systèmes d'évaluation de la recherche. Certaines initiatives récentes mettent en avant le travail de traduction dans l'élaboration de l'œuvre et dans son questionnement.

→ **Il est désormais urgent de travailler sur des objets éditoriaux qui soient conçus à l'origine comme transnationaux, voire plurilingues et qui puissent donner lieu à des coéditions en amont.**

Quels sujets doivent alors prioritairement être analysés dans un cadre transnational voire européen, plutôt que national ? Certains thèmes portent de façon plus évidente sur des points de « réalités communes » (les guerres européennes, les questions migratoires, les minorités, les questions d'environnement...) mais d'une manière générale, c'est plutôt la démarche que l'objet qui en fera des objets transnationaux. L'édition électronique et ses nouvelles capacités d'écriture et de lecture (interaction, réseau, traduction multiple...) seront au cœur de cette réflexion.

Les signataires du manifeste ont affirmé « **la fécondité** de la pluralité des langues et des manières de faire les sciences sociales ». La seule façon de maintenir et de développer cette pluralité est d'affirmer l'importance de la langue d'écriture. La traduction est le gage de pluralité de la pensée. Le débat sur la place de l'anglais dans la circulation des idées nous semble aujourd'hui dépassé. L'anglais peut être une langue de communication privilégiée sans pour autant que soit niée la place des autres langues qui doivent rester les langues dans lesquelles la recherche se fait.

Les signataires de ce manifeste ne visent pas à engager une action isolée mais au contraire à s'intégrer dans des actions plus larges proposées par les professionnels de l'édition et à dialoguer avec les initiatives associatives visant l'intensification des échanges intellectuels en Europe.